



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2017

Reçu en préfecture le 05/04/2017

Affiché le

SLOW

ID : 081-218102572-20170327-2017DEL24-DE

Date de la convocation  
21.03.2017

L'an deux mille dix sept et le vingt sept mars à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

**Présents** : Mr RAYNAUD, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mmes VILLENEUVE, TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs GALINIE, PEYRONIE.

N° 17/24

**Absents** : Mr LE ROCH procuration à Mr GRIALOU  
Mr SOULA procuration à Mr LEFERT  
Mme PESA procuration à Mr GUIRAUD  
Mmes ANGLES procuration à Mr FABRE  
Mrs KOWALCZYK procuration à Mr DE GUALY  
Mme THUEL procuration à Mr GALINIE  
Mme PELLEGRINI procuration à Mr PEYRONIE  
Mr BARDY.

**Secrétaire** : Mr MARTY.

Objet de la délibération

SUBVENTION 2017 AU  
CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Mme Delphine MAILLET-RIGOLET

Considérant les besoins du Centre Communal d'Action Sociale,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

*Adopté à l'unanimité*

DECIDE d'octroyer au centre communal d'action sociale la somme de 40 000 euros au titre de la subvention de fonctionnement 2017.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal 2017, article 65736 "subventions aux organismes publics – C.C.A.S." fonction 520 "interventions sociales – services communs".

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 4 avril 2017  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental

